

FAITS MARQUANTS

Tavelure : Premiers périthèces matures observés, stade de sensibilité des arbres non atteint

Anthonome du pommier : les pommiers vont atteindre le stade sensible vis-à-vis de ce ravageur.

Psylle du poirier : faible activité des femelles dans les vergers.

Selon la précocité variétale et la localisation des vergers, les stades sont :

- A (bourgeon d'hiver) ou, entre A et B (gonflement des bourgeons) pour les pommiers,
- B (gonflement des bourgeons) à C (éclatement des bourgeons) pour les poiriers.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

• TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS

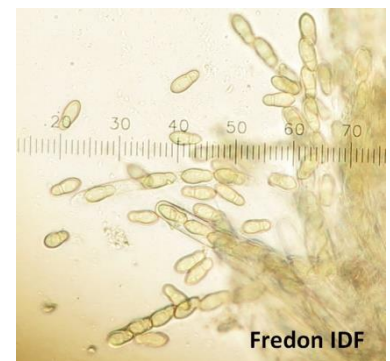


Le champignon responsable de la tavelure des pommiers se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces dans les feuilles tombées au sol.

L'observation du premier périthèce mûr date du 22 février (Photo à gauche).

Ce sont les ascospores de tavelure (en forme de semelles de chaussures, détail sur la photo de droite) qui seront projetés lors des pluies et qui pourront contaminer les pommiers ou les poiriers si les conditions

(température et durée d'humectation) sont adéquates.



A ce stade de maturation des périthèces, le potentiel de spores projetables est encore très faible. Il n'y a pas de risque immédiat de contamination d'autant plus que les stades de sensibilité des arbres ne sont pas encore atteints, c'est à dire C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.

Actuellement les arbres ne sont pas au stade sensible, **le risque de contamination est nul**.

Avec les conditions climatiques actuelles, l'évolution de la phénologie des différentes variétés peut aller vite, à surveiller.

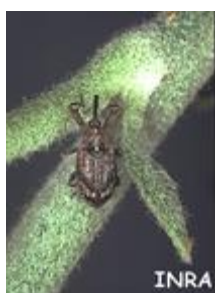
Méthodes alternatives :

La gestion de la litière foliaire permet de réduire l'inoculum primaire de tavelure.

Pour en savoir plus, consultez [la Fiche technique 11](#) du guide Ecophyto fruits : prophylaxie par gestion de la litière foliaire.

POMMIER**RAVAGEURS**

- ANTHONOME DU POMMIER - ANTHONOMUS POMORUM**



L'anthonome débute son activité avec des températures maximales de 10°-12°C et des températures moyenne de 7 à 8°C. L'accouplement et donc la ponte ne se fera que 10 à 15 jours après leur reprise d'activité.

Le seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages (2 rameaux battus sur 50 arbres) ou 10% de bourgeons présentant des piqûres de nutrition.

Pour contrôler leur présence en verger, un battage aux heures les plus chaudes de la journée et de préférence sur les rangs les plus proches des bois ou haies épaisses doit être effectué. Cette technique consiste, avec l'aide d'un bâton et d'un support blanc positionné sous le végétal, à frapper 1 rameau et d'observer la présence des insectes, notamment les anthonomes, tombés sur le support.

Lors des battages, aucun anthonome n'a été observé cette semaine dans les pommiers, mais les conditions climatiques lui sont favorables.

Certaines variétés vont atteindre le stade B, période à risque pour ce ravageur. A surveiller notamment sur les parcelles conduites en agriculture biologique et sur les parcelles ayant eu une forte attaque en 2018.

POIRIER**RAVAGEURS**

- PSYLLE - CACOPSYLLA PYRI**



Les femelles hivernantes (à gauche) pondent à la base des bourgeons à fleurs (photo à droite), dès que les températures maximales dépassent 10°C, au moins 2 jours consécutifs. Les larves issues de ces œufs se développent ensuite dans les bourgeons puis les bouquets floraux. Aucun adulte ni œuf n'a été observé dans les vergers suivi cette semaine.

Avec les conditions climatiques actuelles, le dépôt d'œufs peut être important, à surveiller dès la sortie des premières feuilles.

Méthodes alternatives :**L'utilisation d'argile peut être utilisé pour contre les psylles****Pour en savoir plus [la Fiche 13 du guide écophyto fruits : argiles \(kaolinite calcinée\)](#).**

Prochain BSV, semaine 11

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence française de Biodiversité (AFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

- **Observations** : FREDON, Verger de Molien
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline BOURHIS
- **Comité de relecture** : DRIAIF – SRAL, Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Chambre de Région d'Île de France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal